

Règlement « Run des guerrières » 2023

Chronogard

Article 1 : organiseurs

« Le « Run des guerrières » est une course organisée par l'association « les guerrières », association loi 1901.

Événement au profit des femmes atteintes du cancer.

Vous pouvez contacter l'organisateur par mail à l'adresse suivante : lesguerrieres.ales@gmail.com.

Article 2 : Date, horaires et circuits

Le Run des guerrières aura lieu le dimanche 14 Mai sur le site de « Dinopédia Park », situé à Champclauson sur la commune de La Grand Combe dans le Gard 30110. Il est composé d'une course de 8.5 kms sur route (10%) et chemins (90%), d'une marche nordique chronométrée, d'une marche loisir, sur le même parcours. Sont également organisées des courses enfants et une course de draisiennes.

Pour chaque épreuve un ravitaillement est assuré à mi-parcours et en fin de course.

- La course à pied de 8.5kms avec 200 mètres de dénivelé démarrera à 9H30 : **“LA DIPLODORUN”**
- La marche nordique sur le même parcours démarrera à 9H35 : **“LA TRICERANORDIK”**
- La marche loisir démarrera à 9h45 : **“LA TYRANOMARCHE”**
- Les courses enfants auront lieu à partir de 10H30 : **“LA DINOPEDIA KID'S”**
- La course de draisiennes démarrera à 11h30 : **“LA VELOCIRAKID'S”**

Article 3 : Conditions d'inscription

3-1 : Catégories d'âge

- La course de 8.5 kms ainsi que la marche nordique sont ouvertes à partir de la catégorie cadet (16 ans). Les mineurs devront fournir une autorisation parentale avant de retirer leur dossard.
- Pour les marches loisir aucune limite d'âge n'est requise.
- Les courses enfants sont ouvertes aux baby (3 ans-maternelles) aux éveils athlétiques (CP-CE1-CE2), aux poussin.e.s (CM1-CM2) aux benjamin.e.s, (6è-5è), aux minimes (4è-3è). La distance variera en fonction de la catégorie des participants.

Baby	200 - 300 mètres
CP- CE1- CE2	800 - 1000 mètres
CM1 - CM2	1200 - 1500 mètres
6ème - 5ème	2000 - 2500 mètres
4ème - 3ème	3000 - 3500 mètres

- La course de draisiennes est ouverte aux enfants de 2 à 5 ans.

2 à 5 ans	+ou- 150 mètres
-----------	-----------------

3-2 : Certificat médical et licences sportives

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition (course et marche nordique du Run des guerrières) est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, UFOLEP Athlé (en cours de validité à la date de la manifestation)
- Soit d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou de sa copie.

Concernant la marche loisir non chronométrée aucun certificat médical ne sera exigé.

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se feront soit :

- En ligne sur WWW.Chronogard.fr
- Sur place, le jour de la manifestation avec une majoration de 2€ et en fonction du nombre de dossards.

4-1 : Prix d'engagement

- La course : 10€ (+2€ si inscription le jour même)
- La marche nordiques : 10€ (+2€ si inscription le jour même)
- La marche loisir : 10€ (+2€ si inscription le jour même)
- Les courses enfants : 5€
- La course de draisienne : 5€ (pas d'inscription sur place)

4-2 : Remboursement

Chaque engagement est ferme et définitif. Cependant l'organisation accepte des changements de coureurs. Il vous est donc possible de céder votre dossard à un remplaçant à condition que vous ayez contacté l'organisateur pour communiquer le nom, prénom, date de naissance et certificat médical du remplaçant.

Article 5 : Assurances

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de Générali Assurance pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, un médecin, une équipe de secouristes (croix rouge) avec les moyens logistiques nécessaires (ambulance).

Article 7 : Chronométrage

Le chronométrage et l'animation seront assurés par Chronogard.fr

Article 8 : Classement et récompenses

Les 3 premiers garçons , les 3 premières filles. Les trois premiers jeunes et les trois premiers de la marche nordique.

Un lot est offert à tous les participants, coureurs, marcheurs et enfants.

Par ailleurs, tous les dossards donnent droit à l'entrée sur le parc d'attraction.

Article 9 : Charte du coureur

Nous vous demandons de respecter l'environnement tant sur le parcours que sur le lieu de la manifestation sans oublier l'intérieur du **parc Dinopédia** qu'emprunteront les courses.

Article 10 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Article 11 : Annulation, intempéries

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. En cas de force majeure (intempéries,...) et pour des raisons de sécurité l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

Article 12 : Spécial draisienn

La course de draisiennes est ouverte à tous les enfants de 2 à 5 ans. Un parcours sécurisé sera mis en place. L'inscription limitée à 50 participants se fait obligatoirement sur Chronogard.fr. **Pas d'inscription sur place.** Une plaque de cadre personnalisée sera offerte à chaque enfant. Les participants devront venir avec leur matériel (pas de prêt sur place). **Casque obligatoire**, Gants et chaussures fermées recommandées. Le départ se fera par classe d'âge.

PASS ENTRÉE DINOPEDIA PARC

Pour tous les participants inscrits à : la marche , la marche nordique , le run , les courses enfants , la course de draisienn , munis de leurs dossards et du bracelet/tampon , pourront profiter de l'accès au parc sur la journée

ACCOMPAGNANTS

Les accompagnants devront quitter le parc à l'issue des courses enfants . Une nouvelle entrée au parc ne sera possible qu'après passage à la billetterie